



RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE CLIMATIQUE DU SECTEUR DE L'EAU POTABLE DANS LE SUD D'HAÏTI – DEPARTEMENT DU SUD-EST (RESEPSE)

TERMES DE REFERENCE

Programmes de formation mis en œuvre pour les institutions régionales et nationales sur l'étendue des impacts du changement climatique sur la disponibilité de l'eau douce — y compris les méthodologies et l'application des évaluations de la vulnérabilité

1.- Contexte Thématique

Le projet « Renforcement de la résilience climatique du secteur de l'eau potable dans le Sud d'Haïti (RESEPSE) » est financé par des fonds du FEM et mis en œuvre par HELVETAS sous la supervision d'un comité de pilotage composé du Ministère de l'Environnement/MdE, de la Direction Nationale de l'Eau Potable/DINEPA et du PNUD.

Le projet est axé sur l'augmentation de la disponibilité de l'eau dans les bassins versants cibles du département du Sud-Est d'Haïti tout en : i) conservant les zones critiques de recharge en eau et les aquifères, ii) renforçant la capacité de gestion des ressources en eau et iii) améliorant la résilience climatique de la distribution d'eau existante et des infrastructures de stockage pour un accès fiable aux ressources en eau par les communautés. Le projet comprend trois (3) composantes :

- Composante 1- Meilleure compréhension et prise de conscience de la vulnérabilité du secteur de l'eau au changement climatique.
- Composante 2 - Renforcement des cadres réglementaires et politiques, ainsi que des capacités institutionnelles aux niveaux national, régional et local pour l'amélioration de la gestion de l'eau potable dans les conditions du changement climatique.
- Composante 3- Identification et promotion de pratiques de conservation, de gestion et d'approvisionnement en eau potable adaptées aux conditions du changement climatique.

Le projet est mis en œuvre dans 4 communes du département du Sud-Est d'Haïti, plus précisément les bassins versants, les zones de recharge et les sources des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (SAEP) de Cresson (Jacmel), Bodarie (Grand Gosier), Préchêt et Cascade Pichon (Belle-Anse) et K-Royer (Thiotte).

À l'échelle locale plusieurs défis et barrières, relatifs à la gestion de l'eau à une compréhension de la vulnérabilité du secteur face aux impacts du CC, sont répertoriés. Et les organisations communautaires opérant actuellement en Haïti ont des capacités techniques et organisationnelles souvent limitées, ainsi qu'une durabilité sociale et institutionnelle limitée. Ces limitations de capacité restreignent leurs aptitudes à résoudre les conflits liés à l'eau ou à garantir que les normes existantes ou proposées de gestion de l'eau ou des ressources naturelles sont appliquées pour assurer la durabilité et la résilience de l'approvisionnement en eau.

Ainsi, les limitations techniques et organisationnelles de la DINEPA et de l'OREPA Sud entravent leurs capacités à évaluer de manière fiable les besoins présents et futurs des collectivités du département du Sud-Est, ce qui compromet par la suite l'identification, la quantification et la hiérarchisation précises des vulnérabilités en matière d'approvisionnement local en eau potable. Dans le cadre d'une démarche visant à accroître la sensibilisation des communautés locales au changement climatique, RESEPSE souhaite engager une équipe consultante ou une firme de consultation. Cette équipe sera chargée de fournir les outils essentiels permettant d'améliorer la compréhension de la vulnérabilité climatique des communautés, tout en les aidant à renforcer efficacement leur résilience face aux défis climatiques. Cette équipe ou firme de consultation aura pour mission de contribuer au renforcement de capacités des cadres des institutions gouvernementales régionales et locales, de renforcer leur compréhension de la vulnérabilité du secteur face aux impacts du CC et d'identifier des options

d'adaptations conformément à la Politique Nationale de lutte contre les Changements Climatiques (PNCC) qui préconise la formation continue et le perfectionnement des cadres de la fonction publique, des acteurs de secteur privé et la société civile sur la vulnérabilité, l'adaptation et l'atténuation des changements Climatiques.

2.- Objectifs

La présente consultation vise à renforcer les compétences des cadres des institutions gouvernementales régionales en fournissant des méthodes et des outils pour mener des évaluations de la vulnérabilité. Plus précisément, cette consultation se concentrera sur :

1. Développer et dispenser un Programme de Formation de Formateur (FPF) destiné aux institutions gouvernementales, en particulier la DINEPA, le MDE, le MARNDR et leurs entités régionales dans le département du Sud-Est d'Haïti. Ce programme portera sur les thèmes suivants :
 - a. Compréhension de la vulnérabilité du secteur face aux impacts du changement climatique en mettant l'accent sur la disponibilité de l'eau douce en Haïti ;
 - b. Développement de méthodologies et d'outils sensibles au genre, dans les évaluations de la vulnérabilité des communautés cibles aux impacts du changement climatique dans le contexte local ;
 - c. Identification des mesures d'adaptation locales.
2. Permettre aux représentants des institutions gouvernementales de guider les institutions locales (Comité d'eau, CAEPA, CTE etc.) dans leurs évaluations de vulnérabilité aux impacts du changement climatique.

3.- Résultats

Dans le cadre de cette consultation, les résultats attendus sont les suivants :

1. La compréhension des cadres des institutions gouvernementales, telle que la DINEPA, le MDE, le MARNDR et leurs entités régionales, est renforcée sur les impacts du changement climatique, sur la disponibilité de l'eau et sur la vulnérabilité des communautés ;
2. Les institutions gouvernementales régionales notamment la DINEPA, le MDE, le MARNDR et leurs entités régionales dans le département du Sud-Est d'Haïti disposent de connaissances et d'outils nécessaires leur permettant de former, à leur tour les institutions locales concernées (CAEPA, CTE, BAC, Directions Parc, OCB), sur le développement de méthodologie et instrument localement appropriée tout en prenant en compte de la dimension genre dans la conduite d'Evaluation de Vulnérabilité ;
3. Les institutions gouvernementales (DINEPA, le MDE, le MARNDR et leurs entités régionales dans le département du Sud-Est d'Haïti) sont capables de guider et d'orienter les institutions locales dans les évaluations des vulnérabilités de la communauté au changement climatique et à l'approvisionnement en eau potable.

4.- Livrables attendus

1. Un document présentant les méthodologies et outils développés au profit des institutions gouvernementales et qui vont servir pour les évaluations de la vulnérabilité des communautés cibles du projet aux impacts du CC et à l'approvisionnement en eau potable.
2. Un document de formation (incluant les modules) sur les impacts du changement climatique sur la disponibilité de l'eau douce, les mesures d'adaptation localement identifiées et les instruments développés pour l'évaluation de la vulnérabilité.
3. Un rapport de formation avec une liste des institutions étatiques renforcées et l'évolution des compétences de leurs cadres.

5.- Démarches proposées (non-exhaustives)

Dans le cadre de cette consultation, les démarches proposées sont les suivantes :

1. Compiler toutes les données, sur l'accessibilité à l'eau, les impacts du changement climatique, le fonctionnement du système d'approvisionnement, la vulnérabilité du système face au changement climatique.
2. Consultez les parties prenantes concernées pour effectuer une analyse des besoins pour déterminer les lacunes dans la compréhension actuelle des cadres institutionnels et identifier les domaines prioritaires où des améliorations sont nécessaires ;
3. Consulter les cadres des institutions gouvernementales (DINEPA, MDE, MARNDR et MAIRIE) afin d'élaborer un programme de formation prenant en compte leurs besoins et leurs conditions de fonctionnement ;
4. Organiser un atelier visant à favoriser l'engagement actif des institutions gouvernementales régionales telles que la DINEPA, le MDE et le MARNDR dans la planification et la conception de la consultation. Cet événement encouragera la contribution des participants à l'élaboration du programme et à la sélection des sujets à aborder. Il favorisera également les échanges d'expériences et les discussions collaboratives pour enrichir l'apprentissage ;
5. Élaborer les modules de formation.

7.- Cibles de la consultation

Les bénéficiaires seront les institutions gouvernementales régionales et locales, ensuite, l'ensemble des communautés locales ciblées par le projet.

8.- Organisation et lieu de la consultation

Cette consultation touchera les quatre communes cibles du projet (Jacmel, Belle-Anse, Grand Gosier et Thiotte), plus particulièrement les communautés des sources Cresson, Pichon, Mare-Calbasse, Bodarie et K-Royer.

9.- Moyens et conditions

Les frais de transport de l'équipe consultante seront pris en charge par la logistique du projet RESEPSE lors des déplacements, en lien au besoin de la consultation, qui n'incluent pas la zone métropolitaine ;

RESEPSE mettra à disposition de l'équipe consultante les documents de projet ayant rapport avec la consultation ;

L'équipe de projet assurera la fonction de pont dans la mise en relation de l'équipe consultante avec les institutions étatiques concernées (planification, documents, etc.) ;

La communication téléphonique et l'accès à l'internet seront à la charge de l'équipe consultante ;

Les frais d'hébergement et de nourriture seront à la charge du prestataire ;

L'équipe consultante travaille avec ses propres matériels (laptop, router). Cependant, au besoin, elle peut utiliser l'espace du bureau de HELVETAS dans le Grand Sud pour les besoins liés à l'internet, impression, etc. ;

L'équipe consultante travaille sous la supervision directe du Coordonnateur de projet RESEPSE et en collaboration avec les autres cadres du projet ;

Les frais de nourriture des participants.es lors des focus groupes/ateliers ou tout autre atelier de travail ou de formations sont à la charge du projet ;

Le/la représentant.e de l'équipe consultante doit disposer de ses certificats de fonctionnement professionnelle en tant que consultant international ;

Le prestataire aura l'obligation de remettre à Helvetas un reçu de paiement pour chaque montant reçu ;

Les livrables doivent être fournis en format électronique et en version papier. Les versions préliminaires seront transmises par fichiers électroniques sous format original pour faciliter la transmission des commentaires

10.- Durée de la mission

La durée de cette consultation est de soixante (60) jours francs répartis sur une période de quatre (4) mois. Il est attendu, dans les offres des équipes consultantes, la durée exacte proposée pour réaliser le travail ainsi que le coût de la consultation. L'équipe consultante retenue sera celle qui aura proposé la meilleure offre technique et financière. À préciser que toute offre qui va au-delà de 20% de notre estimation confidentielle ne sera pas retenue.

11.- Orientation méthodologique

La méthodologie qui sera préparée par l'équipe consultante et devra contenir, en autres :

1. La compréhension du mandat, des attentes, du parcours, des deadlines ;
2. La consultation des documents du projet et ceux des institutions gouvernementales concernées ;
3. L'approche qui sera utilisée pour mieux développer les instruments et les méthodologies adaptés au contexte local, destinés à servir pour les évaluations de la vulnérabilité par les institutions gouvernementales concernées, sera basée sur une étroite collaboration avec les acteurs locaux. Ceci impliquera une analyse approfondie des besoins spécifiques de chaque communauté, des consultations régulières avec les parties prenantes locales, ainsi qu'une adaptation constante des outils et méthodes en fonction des réalités locales.
4. L'approche méthodologique qui sera utilisée pour la réalisation des ateliers (approche participative) et consultation des parties prenantes ;
5. L'élaboration du programme de formation et l'approche qui sera utilisée pour dispenser les formations
6. Le chronogramme des activités.

12.- Evaluation des offres

1. Les propositions techniques comptent pour **70%** de la note et les propositions financières comptent pour **30%** de la note. Les propositions techniques qui n'atteignent pas une note minimale de **50/70** seront éliminées du processus de sélection. En pareil cas, les enveloppes contenant les offres financières ne seront pas ouvertes.
 - Les propositions techniques seront évaluées comme suit :
 - Revue de littérature : 10 pts
 - Compréhension du mandat : 10 pts
 - Qualification et expériences du consultant principal et de l'équipe proposée : 10 pts
 - Méthodologie et chronogramme : 40 pts
 - La note pour les propositions financières (sous réserve des dispositions du sous-point 3 ci-dessous) sera calculée comme suit :
 - P_{min} = prix de la proposition admissible (voir ci-dessous)
 - P = prix de la proposition
$$\text{Note} = \left(\frac{P_{\min} \times 30}{P} \right) \text{ le plus bas dans la fourchette}$$
2. La proposition financière dont le montant diffère de plus ou moins 20% du budget confidentiel de cette étude sera aussi éliminée du processus de sélection.

3. Le commanditaire se réserve le droit de ne retenir aucune proposition à la suite de cet appel à propositions.

13.- Profil du Prestataire

L'équipe consultante ou la firme de consultation doit remplir les exigences suivantes :

- Un.e expert.e international.e en ressources en avec profil dans la gouvernance de l'eau, GIRE, changements climatiques, gestion/gouvernance risques et désastres.
- Avoir au moins 10 ans d'expérience dans la réalisation des études de vulnérabilité, dans l'élaboration des ateliers de formations pour les cadres des institutions gouvernementales.
- Avoir une connaissance de l'organisation et de la réglementation du secteur de l'eau en Haïti (DINEPA, SNRE, ONQEV et UHM) ;
- Expérience/connaissances en matière d'adaptation au changement climatique, de gestion environnementale, et autres questions liées au développement ;
- Expérience démontrée dans le développement, la mise en œuvre et la gestion des projets ;
- Expérience démontrée dans la réalisation de missions de nature similaire, de préférence pour des ONG internationales / organisations des Nations Unies ;
- Des connaissances dans le domaine du développement durable en Haïti, un atout ;
- Une expérience antérieure dans le développement de projets liés à l'adaptation au changement climatique serait un atout.
- Avoir mené au moins deux (2) missions se rapprochant à celle-ci ;
- Avoir la capacité de sensibiliser les acteurs, engager le dialogue et créer la confiance ;
- Excellentes connaissances du français et de l'anglais.

14.- Soumission des propositions

Les propositions doivent être acheminées aux adresses suivantes :

En dur, en trois exemplaires (1 original et 2 copies) sous plis cachetés et scellés, aux adresses suivantes :

- 52, rue Mangonès, Berthé, Pétion-Ville
- Bureau de la Direction Programme HELVETAS au cap des maréchaux, Jacmel
- Antenne HELVETAS à Lamandou 3, Jacmel

Ou par courriel à : rh.haiti@helvetas.org

Les offres envoyées par courriel électronique doivent être verrouillées à l'aide d'un mot de passe afin d'empêcher toute ouverture prématurée du dossier.